

Trafic régional voyageurs : haro sur les mesures d'économies du Conseil fédéral

Vincent Hennin (PCSI)

Le Conseil fédéral a décidé de procéder à des coupes budgétaires dès 2024 pour réduire son déficit. Directement concernées, les entreprises régionales de transport recevront l'année prochaine 7,8 %, soit environ 92 millions de francs de moins. De plus, il ne s'agit pas d'une mesure unique, elle sera appliquée durant plusieurs années. Économiser sur le dos des transports publics contredit les objectifs climatiques, en mettant en péril le maintien et l'amélioration d'une offre régionale voyageurs de qualité. Cela engendrerait des suppressions de prestations en trafic régional. En clair l'horaire serait réduit. Certains villages pourraient ne plus être desservis par les transports publics ou alors seulement de manière marginale. Le risque est important que le personnel subisse également des conséquences.

De manière plus détaillée :

- les suppressions dans le transport régional de voyageurs ne sont pas seulement néfastes pour le personnel mais aussi pour l'avenir des transports publics et pour la politique climatique de Suisse. Le 18 juin, le peuple a clairement accepté la nouvelle loi sur le climat et l'innovation. Elle exige une réduction de l'empreinte carbone pour parvenir à zéro émission nette en 2050. Les transports publics peuvent et doivent y contribuer ;
- ces mesures d'austérité annoncées ont déjà déployé leurs premiers effets, en conduisant à une augmentation douloureuse des tarifs des transports publics. Si ces coupes financières sont approuvées par les Chambres Fédérales, elles mettront en péril les planifications à long terme. En effet, la sécurité est importante pour planifier l'offre et ses développements afin d'être en mesure d'acquiescer dans les délais le matériel roulant nécessaire. Des modifications des conditions-cadres financières contreviennent aux objectifs fixés ;
- les régions périphériques sont particulièrement menacées par une réduction des moyens financiers car la desserte n'y est globalement pas rentable, contrairement aux réseaux RER des grandes agglomérations. Ceci va clairement en péjorer l'accessibilité, ce qui va à l'encontre d'un développement territorial équilibré, tel que préconisé par la législation fédérale (art. 1, al. 2 lettre c LAT) et le projet de territoire suisse.

Ueli Stückelberger, directeur de l'Union des transports publics (UTP), le dit également dans un commentaire dans la NZZ : « Les transports publics jouent un rôle important pour parvenir à atteindre les objectifs climatiques. Ils constituent un moyen de transport peu polluant et extrêmement efficace sur le plan énergétique, et font donc partie de la solution. Concernant les transports publics routiers, le passage à des bus à propulsion écologique représente un grand défi et ceci ne pourra pas être réalisé dans des délais convenables sans les contributions fédérales. Et sans elles, la branche des transports publics ne sera pas en mesure d'accomplir ce qu'exige la Confédération. »

Dès lors, il est nécessaire de pouvoir compter sur une recrudescence d'investissements au lieu de telles mesures d'économie.

Par cette résolution, le Parlement jurassien demande expressément aux commissions des finances des deux Chambres, aux Chambres fédérales de prendre la pleine mesure des effets désastreux qu'engendrerait une acceptation des coupes financières prévues au budget 2024 concernant le trafic régional voyageurs et ainsi de renoncer à ce plan d'austérité pour toutes les raisons invoquées.

Vincent Hennin (PCSI)

Co-signataires

- Jelica Aubry-Janketic (PS)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Francine Stettler (UDC)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Patrick Cerf (PS)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Gérard Brunner (PLR)
- Pierre Chételat (PLR)
- Gaëlle Frossard (PS)
- Yves Gigon (UDC)
- Loïc Dobler (PS)
- André Henzelin (PLR)
- Claude Schlüchter (PS)
- Quentin Haas (PCSI)
- Pierre Parietti (PLR)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Nicolas Maître (PS)
- Katia Lehmann (PS)
- Nicolas Girard (PS)
- Ernest Gerber (PLR)
- Pierre-André Comte (PS)
- Ivan Godat (Verts)
- Brigitte Favre (UDC)
- Philippe Rottet (UDC)
- Didier Spies (UDC)
- Romain Schaer (UDC)
- Lionel Montavon (UDC)
- Baptiste Laville (Verts)
- Blaise Schüll (PCSI)
- Philippe Bassin (Verts)
- Irène Donzé (PLR)
- Leïla Hanini (PS)
- Michel Périat (PLR)
- Florence Chaignat (PS)
- Stéphane Brosy (PLR)
- Fabrice Macquat (PS)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Vincent Wermeille (PCSI)
- Liza Créatin-Schumacher (CS-POP)
- Anne Froidevaux (Le Centre)
- Jacques-André Aubry (Le Centre)
- Mathieu Cerf (Le Centre)
- Gauthier Corbat (Le Centre)
- Olivier Goffinet (Le Centre)

- Marcel Meyer (Le Centre)
- Bernard Studer (Le Centre)
- Florence Boesch (Le Centre)
- Lionel Maitre (Le Centre)
- Samuel Rohrbach (Le Centre)
- Stéphane Theurillat (Le Centre)
- Valérie Bourquin (PS)

Intervention déposée officiellement le 11 octobre 2023